

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 13

**Artikel:** École centrale  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328610>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

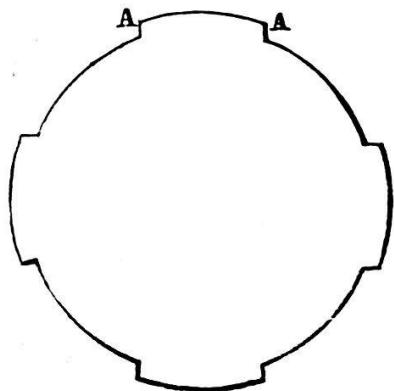
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

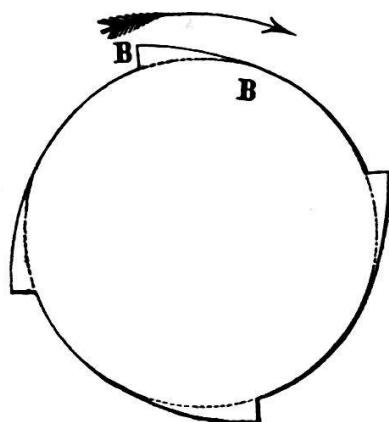
**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

RAYURE ORDINAIRE  
Fig. 1.



RAYURE OBLIQUE  
Fig. 2.



dans un tir à 1000 mètres, avec un pas de rayure de *un tour sur deux mètres*, la balle reçoit au moins mille fois le choc de l'air par l'angle de ses empreintes.

» En employant notre rayure oblique, lorsque la rotation a lieu de *gauche à droite*, la balle ne reçoit plus un seul choc, car les empreintes ne présentent plus, dans ce sens de rotation, aucune saillie, aucun angle, attendu qu'elles se confondent avec la courbe de la surface cylindrique du projectile.

» En effet, dans une première expérience que je viens de faire, j'ai pu constater que, malgré une profondeur double donnée à mes rayures, on n'entend pas le *froufrou* intermittent qui signale le passage dans l'air des balles tirées avec la rayure ordinaire, et que la rotation du projectile était beaucoup plus énergique et plus durable ; car, à charge, hausse et distance égales, la portée et la justesse étaient beaucoup plus grandes qu'en employant la rayure ordinaire.

» J'ai remarqué, en outre, que la déviation était bien moindre.

» En appelant l'attention des lecteurs compétents sur l'idée que je produis ici, j'espère provoquer des critiques éclairées et des essais qui ne peuvent que contribuer au progrès du tir.

#### ECOLE CENTRALE.

La 2<sup>me</sup> partie de l'Ecole centrale, dite Ecole d'application, a eu lieu du 6 juin au 3 juillet à Thoune. On nous écrit sous date du 2 juillet :

« Nous voici à la veille de quitter Thoune et nous emportons un souvenir très agréable de ce cours qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler la partie pratique de l'Ecole centrale. Dès le 17 juin, son effectif a été au complet et les deux brigades ont été formées d'une manière à peu près semblable.

• La 1<sup>re</sup> logée à Thoune, sauf les carabiniers et la cavalerie, s'est trouvée sous le commandement de M. le colonel Zellweger.

*Etat-major* : Lieutenant-colonel Alioth, major Seiler, lieutenant Bonnard.

*Infanterie* : Bataillon n° 62 de Berne, dont le commandant Rossel, empêché par une chute de cheval d'en prendre le commandement au moment de son arrivée à Berne, a été remplacé par M. le commandant Stämpfli.

Bataillon n° 26 de Vaud, commandant Rosset.

Cavalerie : Compagnie bernoise, capitaine Karlen.

Artillerie : Deux batteries d'école de recrues, sous les ordres du major Bell.

Carabiniers : Compagnie n° 40 d'Argovie, capitaine Heer.

» La 2<sup>me</sup> brigade, campée sur l'Allmend, a été placée sous le commandement du colonel Gonzenbach.

Etat-major : Lieutenant-colonel Roth, major Bertsch, lieut. Solioz et Buhler.

Infanterie : Bataillon n° 74 d'Unterwald, commandant Wirsch.

Bataillon n° 4 d'Argovie, commandant Walti.

Cavalerie : Compagnie vaudoise, capitaine Vivian.

Artillerie : Deux batteries sous les ordres du major Hammer.

Carabiniers : Compagnie n° 14 de Neuchâtel.

» La première semaine a été employée à des exercices de tout genre sur la plaine et dans les environs. Le service de sûreté en marche et en position a surtout été travaillé, sans négliger cependant les autres manœuvres pour lesquelles les bataillons ont été partagés en deux moitiés commandées l'une par le chef de bataillon, l'autre par le major.

» La manœuvre principale a eu lieu les 28 et 29 juin, et a consisté en une marche sur Kirchdorf, à 2 1/2 lieues en aval sur la rive gauche de l'Aar, avec un combat simulé entre les deux brigades représentant deux corps ennemis.

» Pendant que Thoune et sa plaine étaient arrosés par une pluie abondante, nous jouissions à Kirchdorf d'un temps doux et serein qui nous a permis de rapporter de cette nuit passée à la belle étoile les souvenirs les plus agréables.

» Mais déjà la présence de M. le président du département militaire fédéral, inspecteur de l'école, annonçait l'approche de la fin de notre service, et c'est en effet en inspections diverses que se sont passés ces jours-ci. Jeudi, 1<sup>er</sup> juillet, la division a manœuvré sur l'Allmend, en grande tenue et par un soleil superbe, sous les ordres du commandant de l'école, M. le colonel Fischer, de Reinach. L'ensemble formait un très bel aspect et prouvait aussi parfois que la peine que l'on prend pour l'instruction des officiers d'état-major n'est point perdue.

» L'école a fait de bonnes et précieuses acquisitions dans le personnel de l'instruction, et l'on en a vu les fruits cette année. Son organisation est toutefois encore susceptible de perfectionnements, et nous pouvons espérer en voir réaliser quelques-uns chaque année. Ce qui sera malheureusement le contraire d'un progrès, ce sera de subir la fâcheuse nécessité de voir notre belle Allmend entamée, d'ici à peu de temps, par le chemin de fer qui longe l'Aar, en suivant à peu près le sentier de la Rossweid, traverse la route à niveau, à moitié distance à peu près entre l'entrée de la plaine et les cantines, sous un angle de 60 degrés, pour venir aboutir ensuite près du pont de Schertzlingue.

» Voilà un récit assez rapide de nos faits et gestes ; mais je n'ai pas absolument le loisir de vous donner de plus longs détails sur ce service. Laissez-moi seule-

ment ajouter que votre bataillon vaudois se comporte ici à la satisfaction générale, et est fort capable de commencer la réhabilitation des milices vaudoises, réhabilitation qui s'accomplira bien une fois tout-à-fait. »

## RAPPORT

### DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL POUR L'ANNÉE 1857.

#### B. Administration militaire en particulier.

(Suite.)

Nous exprimons le désir que quelques cantons exercent une surveillance plus sévère sur les changements de monture des cavaliers, et fassent passer tous les chevaux nouveaux aux cours de remonte, sans avoir égard à des considérations secondaires.

Les compagnies de dragons n°s 1, 5, 7, 9, 13, 15, 17, 19 et 21 devaient passer des *cours de répétition* en 1857; les compagnies n°s 1, 9 et 19 furent réunies à Winterthur; les n°s 7, 15, 17 et 21 à Bière, et les n°s 5 et 13 à l'école centrale de Thoune.

La compagnie n° 9 de St-Gall est la seule qui ait eu l'effectif réglementaire; toutes les autres étaient plus ou moins incomplètes; la plus faible était le n° 7 du canton de Vaud, qui n'avait que 57 hommes.

Quelques cantons accordent trop facilement des dispenses, et affaiblissent ainsi autre mesure les compagnies.

Les compagnies de guides n°s 3, 5 et 7, et les demi-compagnies n°s 4 et 8 ont fait leurs cours de répétition dans leurs cantons. La compagnie n° 7 de Genève a seule été au complet.

En réunissant dans un même cours de répétition plusieurs compagnies de dragons de divers cantons, l'on a l'avantage d'exciter l'émulation et l'on obtient des progrès sensibles.

L'inspection de la cavalerie de réserve a été faite par les cantons, sauf à Genève, où la demi-compagnie de réserve a subi l'inspection fédérale en même temps que la compagnie n° 7.

#### 4<sup>e</sup> Carabiniers.

Les carabiniers ont eu en 1857 cinq écoles de recrues qui ont eu lieu à Thoune, Moudon, Winterthur, Luziensteig et Lucerne. A Moudon, où la caserne offre peu d'espace, et à Luziensteig, dans le voisinage duquel il n'y avait aucun canton qui dût faire suivre à ses carabiniers un cours de répétition, les recrues restèrent seules. Sur les autres places on leur adjoignit des compagnies faisant leurs cours de répétition, et l'on obtint ainsi de l'émulation dans l'instruction et dans la discipline. Il est à désirer que les casernes de Moudon et de Winterthur subissent bientôt les réparations annoncées depuis longtemps, pour que l'autorité militaire ne soit pas gênée dans les mesures qu'elle doit prendre.

Les écoles de recrues ont été fréquentées par 778 recrues; les cadres ont compté